

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline FUSEAU, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « SELARL Pierre FRESNAIS, Arnaud HEBERT, Céline FUSEAU et Mikaël RENE », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à CROZON MORGAT (Finistère), Place de l'Hôtel de Ville, CRPCEN 29128, le 29 mars 2022, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial. Entre : Monsieur Didier Georges LOPEZ, et Madame Martine HASCOET, demeurant ensemble à LANVEOC (29160) lieu-dit Hameau de Kerguéreón. Monsieur est né à RABAT (MAROC) le 15 mars 1953, Madame est née à BREST (29200) le 30 janvier 1956. Mariés à la mairie de DRUDAS (31480) le 15 août 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. 1°) Apport de bien propre à Monsieur LOPEZ sis à DRUDAS (31480), BORDENEUVE-BIGNERIS 2°) Apport de bien propre à Madame HASCOET sis à LANVEOC (29160), Kergueréon. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.